

Caen, le 13 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19 : point de situation en Normandie

A retenir

>> En Normandie, le taux d'incidence reste très élevé et largement au-dessus du seuil d'alerte, à 269,7 pour 100 000 habitants (contre 319,42 le 10/11). **Après des semaines d'accélération, l'incidence observe un retrait au cours des derniers jours. Il faut cependant rester prudent, cette évolution devra se poursuivre plusieurs jours pour être confirmée.**

>> Cette incidence est le reflet des malades qui ont été diagnostiqués précédemment. Un malade contaminé va développer des symptômes 4 à 5 jours après, et les formes graves apparaissent entre 8 et 10, voire 15 jours après la contamination : **le pic des hospitalisations est encore à venir.**

>> Aujourd'hui, le nombre de personnes hospitalisées atteint 1392 (près du double du pic d'avril) dont 167 en réanimation : **un nombre comparable au niveau maximum atteint au printemps en réanimation** (175 patients normands en réanimation au 07/04, auxquels s'ajoutaient 50 transferts des autres régions).

>> Du 4 au 10 novembre, 59974 personnes ont été testées dont 8909 ont présenté un résultat positif, pour un taux de positivité de 14,9 (contre 16,78 le 10/11). Dans le même temps, après plusieurs jours d'augmentation, **le délai entre le prélèvement et le résultat du test s'améliore dans la région.** Dans ce cadre, **les tests antigéniques, plus rapides, constituent un outil supplémentaire pour réduire les chaînes de transmission virale. Ils viennent en complément des tests RT-PCR qui restent la technique de référence pour la détection de l'infection à la Covid-19.** Il est possible de réaliser ces tests sur les personnes asymptomatiques (hors contacts à risque ou personnes détectées au sein d'un cluster). Pour les personnes symptomatiques, il faut remplir les 3 conditions suivantes :

- Avoir 65 ans ou moins et ne présenter aucun risque de forme grave de la COVID-19 ;
- Ne pas pouvoir obtenir le résultat d'un test RT-PCR sous 48 heures ;
- Ne pas avoir de symptômes depuis plus de 4 jours

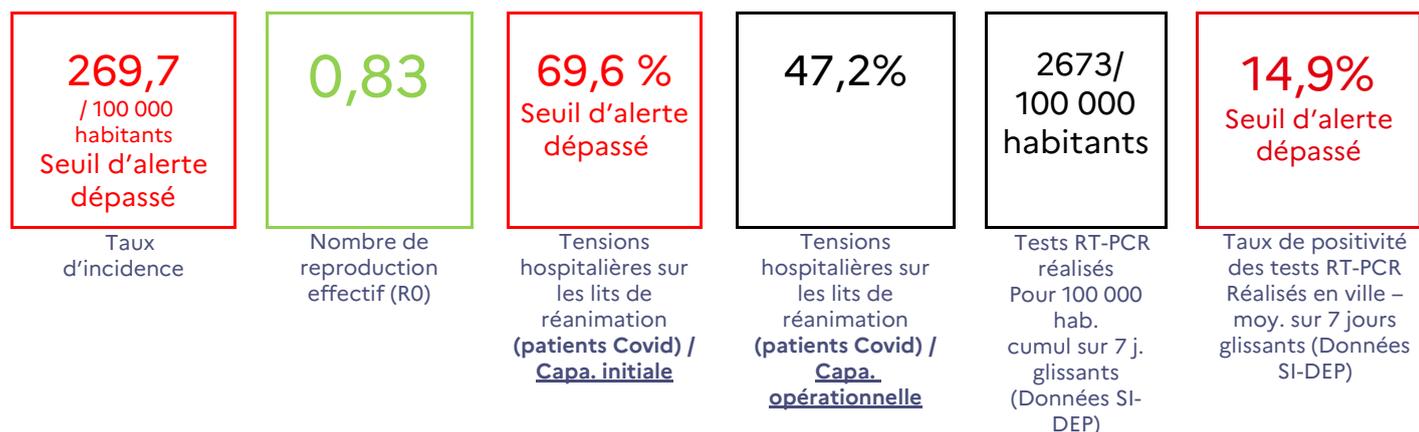
La lecture du résultat doit être constatée par un médecin, un pharmacien ou un infirmier.

>> Une campagne de dépistage par tests antigéniques s'achève actuellement auprès de 25 000 professionnels des EHPAD normands, il s'agit d'intervenir précocement sans attendre le signalement d'un cas. **Les EHPAD, qui rassemblent près de la moitié des clusters en cours d'investigation dans la région (96 sur 199) font l'objet d'un accompagnement spécifique de la part des équipes de l'ARS afin de protéger les personnes vulnérables accueillies.** Les visites extérieures sont ainsi strictement encadrées afin que les résidents puissent continuer à recevoir leurs proches. Une campagne de communication sur le respect des gestes barrières est en cours de déploiement à destination des visiteurs.

>> **Chacun a un rôle à jouer pour freiner l'épidémie : L'ARS et les professionnels de santé mobilisés appellent à la plus grande prudence et au respect indispensable des règles du confinement et des gestes barrières : port du masque, lavage des mains, aération des locaux et limitation des interactions sociales.**

TELECHARGEZ ET ACTIVEZ L'APPLICATION « TOUS ANTI COVID »

Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 13 novembre 2020



Définitions des indicateurs :

- Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Covid-19	Testés j-3 / j-9	dont testés positifs	Taux de positivité	Taux d'incidence	Taux d'incidence chez les + de 65 ans	Hospit. au 13/11	dont réanimations	Nouvelles hospitalisations au cours des 7 derniers jours	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	59974	8909	14,9%	269,7	273,0	1392	167	621	3588	880
Calvados	11962	1532	12,8%	221,6	261,3	283	43	157	682	158
Eure	10386	1776	17,1%	295,7	351,3	206	10	89	499	147
Manche	7906	849	10,7%	173,0	167,6	150	17	62	313	91
Orne	4939	761	15,4%	274,8	196,4	116	12	67	401	68
Seine-Maritime	24781	3991	16,1%	320,9	329,3	637	85	246	1693	416

Depuis le 1^{er} septembre, 590 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD) (514 au 10/11).

Situation dans les EHPAD

Entre le 10 et le 13 novembre, les équipes de l'ARS Normandie ont accompagné 73 EHPAD, ayant déclaré au moins 1 cas positif, dans la mise en œuvre de mesures visant à assurer la meilleure prise en charge des résidents et faire barrière à la propagation du virus :

	EHPAD du 10/11/2020 au 13/11/2020	Résidence autonomie du 10/11/2020 au 13/11/2020
Normandie	73	12
Calvados	23	2
Eure	10	3
Manche	7	0
Orne	10	1
Seine-Maritime	23	6

Clusters en Normandie

La Normandie compte 199 clusters en cours d'investigation par l'ARS :

Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.

	Total	Crèches	EMS de personnes handicapées	Etablissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD)	Etablissements de santé	Etablissements sociaux d'hébergement et d'insertion	Milieu scolaire et universitaire	Milieus professionnels (entreprise)	Structure de l'aide sociale à l'enfance	Evènement public ou privé : rassemblements temporaires de personnes	Autre
Calvados - (14)	45		6	27	5			4		1	2
Eure - (27)	28		3	14	1	2	1	2	1		4
Manche - (50)	17		5	4	6			2			
Orne - (61)	20		5	11	2						2
Seine-Maritime - (76)	89	4	12	40	13	1	1	14			4
NORMANDIE	199	4	31	96	27	3	2	22	1	1	12